



ÉTAT DE SITUATION AU 18 JUIN 2013

Ce document a pour objet de vous informer des plus récents développements et de vous faire connaître les prochaines étapes que le Comité de retraite souhaite franchir.

Soulignons d'abord que c'est le mercredi 5 juin que la surintendante des pensions a avisé le Comité de retraite que, dans la mesure où les amendements aux régimes n'auraient pas de conséquences négatives sur la solvabilité du régime, l'actualisation du régime n'entraînerait pas la perte de la dispense dont bénéficie l'Université, ce qui forcerait cette dernière à combler le déficit de solvabilité avant de pouvoir apporter toute modification.

Deux jours plus tard, le vendredi 7 juin, le Comité de retraite s'est réuni dans le but notamment de discuter et adopter les propositions développées, étudiées et validées par son Sous-comité sur l'actualisation du régime.

Suite à l'information reçue de la Province et à l'adoption par le Comité d'une approche et de propositions concrètes relatives au renouvellement du régime, ce dernier s'est vu en mesure d'adopter un plan d'action qui devrait aboutir à l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions dès le 1^{er} janvier 2014.

En plus de rencontrer l'employeur pour vérifier avec lui l'acceptabilité des propositions qui ont été élaborées, le Comité de retraite rencontrera les exécutifs des différentes associations dans la seconde moitié de septembre, probablement dans le cadre d'une réunion conjointe, pour partager et expliquer la réflexion que le Comité a effectuée et pour dégager avec eux un consensus pour aller vers les participantes et participants pour présenter ce que le Comité s'apprête à recommander au Conseil des gouverneurs.

En principe, la tournée de présentation du projet de ce qui sera recommandé au Conseil des gouverneurs se poursuivra dans la première semaine d'octobre, alors que seront rencontrés les retraitées et retraités (mardi, le 1^{er} octobre) et les participantes et participants au régime de Moncton (2 octobre), Shippagan (3 octobre) et d'Edmundston (4 octobre).

Une fois ces étapes franchies avec succès, le Comité sera en mesure de communiquer ses recommandations au Conseil des Gouverneurs pour sa réunion de décembre 2013.

Afin d'aider les membres des exécutifs des associations ainsi que les participantes et participants à se préparer pour ces rencontres, le Comité veillera à mettre à jour, d'ici le début de septembre, la section de son site Internet portant sur l'actualisation du régime de pension, dont l'adresse est la suivante: <http://www.umoncton.ca/rpppb/node/21>. Il sera en effet possible d'y trouver les différents rapports d'étapes parcourues depuis 2011, lesquels feront état des hypothèses étudiées et de celles retenues ainsi que des différents scénarios et variations envisagés, approfondis, discutés, sélectionnés et validés.

Espérant ces renseignements à votre satisfaction, les membres du Comité de retraite vous prient d'agréer l'expression de leurs salutations les plus distinguées.

Guy Robinson

Président

Comité de retraite pour le régime de pension des professeurs,
professeures et bibliothécaires de l'Université de Moncton